

28 mai 2026

« Rural Tour » régional TEA avec étape à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Intervention Anthony VADOT

Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

Le contrat régional Territoires en Action TEA, signé en 2023 par le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et doté de 2 660 867 euros par la Région, est un des outils financiers qui permettent de mettre en œuvre, à l'échelle des 88 communes bressanes, notre Projet de Territoire intitulé « Cap 2035 » et issu de notre Schéma de Cohérence Territoriale en cours de révision pour en faire un SCoT valant PCAET Plan Climat Air Energie Territorial.

Pour l'adaptation au changement climatique qui est un axe obligatoire du TEA, ce sont 3 opérations structurantes qui ont été financées :

- 594 804 euros à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN pour la réhabilitation de sa friche située au centre bourg
- 238 500 euros à SAINTE-CROIX-EN-BRESSE pour la rénovation de sa boucherie
- Et 215 400 euros à BAUDRIERES pour la rénovation de son restaurant.

Pour le développement de l'offre de services à la population, ce sont également 3 opérations structurantes qui ont été financées :

- 253 559 euros à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS pour la construction de sa nouvelle cantine scolaire
- 807 531 euros à Bresse Louhannaise Intercom' pour les constructions de salles intercommunales pour le sport et la danse à BRANGES
- Et 282 179 euros à l'association TREMPLIN pour la construction d'un Tiers Lieu à PIERRE-DE-BRESSE.

Pour l'accès à la santé pour tous, les nombreuses dépenses inéligibles et les nombreux critères d'éligibilité ont fait qu'aucun projet n'a été financé par le TEA. Mais, cela a permis de mobiliser le volet rural du Fonds Européen de Développement Régional FEDER avec la construction, à la place d'une maison abandonnée, d'un bâtiment pour professionnels de santé à BRANGES. En outre, les liens sont très forts avec notre Contrat Local de Santé renouvelé pour la période 2025-2030, notre Projet Alimentaire Territorial PAT devenu opérationnel et notre SCoT avec une révision sous l'angle de l'urbanisme favorable à la santé.

Pour les mobilités actives du quotidien, CUISERY a bénéficié de 60 379 euros pour la création d'un chemin piétonnier le long de la route de Pont de Vaux. Là aussi, le FEDER rural a été mobilisé avec le financement européen du chemin piétons créé à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN le long de la route de Louhans. Un gros montant a également été accordé à la Ville de LOUHANS-CHATEAURENAUD pour l'installation d'une passerelle sur le Solnan. Avec ce financement européen lié aux TEA, la Bresse bourguignonne a déjà bénéficié de plus d'1

million d'euros ; ce volet rural du FEDER est une nouveauté depuis 2022 grâce à la Région qui gère les subventions de l'Europe.

Enfin, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a présenté le tourisme comme axe local du TEA et nous avons obtenu 9 750 euros pour l'installation d'une signalétique de services et d'activités le long de la Voie Verte La Bressane qui va de SAVIGNY-EN-REVERMONT côté Lédonien à OUROUX-SUR-SAONE côté Chalonnais. Malheureusement, les hébergements touristiques sont inéligibles au TEA et au FEDER rural ; peut-être le programme européen LEADER ? mais solliciter LEADER, c'est partager l'avis du 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional, ici présent, qui a récemment écrit aux bénéficiaires en attente de paiement pour confirmer les retards du nouvel outil informatique qui « *nous met tous en difficultés* ».

Cette autre enveloppe européenne de 2 millions d'euros, financée par le FEADeR issu de la PAC 2023-2027, doit être intégralement utilisée et, pour ce faire, nous avons des dossiers bressans en instruction LEADER mais il faut être patient, très patient. Ce jeudi 28 mai, nous avons appris que 40 393,68 euros nous ont été versés et que c'est le premier paiement au niveau régional ; bonne nouvelle mais c'est plus de 300 000 euros que le Syndicat Mixte espère obtenir pour ses dépenses éligibles à LEADER dont certaines ont eu lieu en 2023.

Pour en revenir aux opérations du TEA, elles ont toutes été validées par notre Instance de Gouvernance Locale composée d'un collège d'élus (dont 4 binômes pour les 4 Communes de Communes) et d'un collège privé.

Avant les validations, ces projets ont été repérés et mis dans les clous des nombreuses éco-conditionnalités régionales par notre équipe technique avec 3 agents cofinancés par la Région : le Chef de Projet, la chargée de mission SCoT et la chargée de mission santé. Les crédits régionaux affectés à l'ingénierie ne sont pas automatiques car chaque fin d'année, le bilan de l'année N et les perspectives de l'année N+1 sont présentés aux services régionaux avec un interlocuteur très à l'écoute des difficultés rencontrées sur le terrain.

Tout cela est le résultat de la période 2022-2025 de ce contrat TEA en espérant que la période 2026-2028 qui s'ouvre soit

- **aussi performante en projets bressans de qualité mais ça je n'en doute pas comme par exemple une belle opération de transition énergétique et de revitalisation commerciale à SAINT-USUGE**
- **et généreuse en nouveaux financements régionaux car nous n'irons pas bien loin avec notre reliquat de 198 765 euros.**

Seul le prononcé fait foi.